

EXPOSITION « DES BIÈRES ET DES FEMMES »

## Des artistes mis en lumière à la Villa Meteor à Hochfelden

Mardi soir se tenait à la Villa Meteor la remise des prix de l'exposition artistique « Des bières et des femmes » lors de la clôture officielle.



De gauche à droite : Michel Haag, Colette Simonet, Thierry Delorme, Elisabeth Pierre, France Siptrott, Antoine Fritsch, Iris Kombeny Laventure, Dorothée Klein, Edouard Haag, Annick Castelain, Yolande Haag, et François Loos. Document remis

Depuis le 22 octobre dernier, cette exposition-tremplin, ouverte aux artistes amateurs, a mis en lumière auprès de 5 000 visiteurs la relation des femmes avec la bière, et le rôle qu'elles ont joué et jouent aujourd'hui dans l'histoire et la fabrication de cette boisson.

### 23 artistes participants

En présence de 120 invités, dont les 23 artistes participants, la marraine de l'événement Yolande Haag a félicité l'ensemble les artistes pour leur travail avant de laisser la parole à Elisabeth Pierre, écrivaine et zythologue, membre du jury qui a chaleureusement salué l'initiative.

Le prix du public, effectué sur la base de presque 1 000 votes, a été remporté par Iris Kombeny Laventure, avec son œuvre « La blonde corsée ».

Un prix du jury, a été quant à lui remis à Antoine Fritsch, pour son œuvre « L'artiste, la femme, la bière ». Il a ainsi remporté l'adhésion du jury composé de personnalités reconnues du monde de l'art et de la bière : le sculpteur Thierry Delorme, la plasticienne France Siptrott, l'écrivaine Elisabeth Pierre, la directrice de la brasserie éponyme Annick Castelain, la présidente du club des buveuses de bière à talons aiguilles d'alsace, Dorothée Klein, l'artiste plasticienne Christine Colin, le photographe Frantisek Zvardon, et Colette Simonnet, professeur d'arts plastiques.

« La Villa Meteor est un lieu de vie, ouvert à la culture, pas seulement à la culture bière » a rappelé Edouard Haag. Le directeur général et commercial de la brasserie en a profité pour annoncer deux autres expositions à venir dans les prochains mois.